

RUBRIQUES

● INSTITUTIONS

● JURIDICTIONS

● COMMANDE
PUBLIQUE

● FINANCES
PUBLIQUES

● MARCHÉS

● ENTREPRISES

● QUESTIONS
SOCIALES

● NUMÉRIQUE

● EMPLOI

ÉDITO

Message à nos abonnés : un format unique pour la Lettre de la DAJ à partir de novembre

| | | |
|--|--|---|
| Institutions Le Conseil d'Etat présente son bilan pour l'année 2021 cf Radiation des listes électorales en France à la suite du Brexit cf Consulter tous les articles cf | Juridictions Le Conseil d'Etat présente son bilan pour l'année 2021 cf Radiation des listes électorales en France à la suite du Brexit cf Consulter tous les articles cf | Commande publique Le Conseil d'Etat présente son bilan pour l'année 2021 cf Radiation des listes électorales en France à la suite du Brexit cf Consulter tous les articles cf |
| Finances publiques Le Conseil d'Etat présente son bilan pour l'année 2021 cf Radiation des listes électorales en France à la suite du Brexit cf Consulter tous les articles cf | Marchés Le Conseil d'Etat présente son bilan pour l'année 2021 cf Radiation des listes électorales en France à la suite du Brexit cf Consulter tous les articles cf | Entreprises Le Conseil d'Etat présente son bilan pour l'année 2021 cf Radiation des listes électorales en France à la suite du Brexit cf Consulter tous les articles cf |
| Questions sociales Le Conseil d'Etat présente son bilan pour l'année 2021 cf Radiation des listes électorales en France à la suite du Brexit cf Consulter tous les articles cf | Numérique Le Conseil d'Etat présente son bilan pour l'année 2021 cf Radiation des listes électorales en France à la suite du Brexit cf Consulter tous les articles cf | Emploi Le Conseil d'Etat présente son bilan pour l'année 2021 cf Radiation des listes électorales en France à la suite du Brexit cf Consulter tous les articles cf |

Depuis 2007, la Lettre de la DAJ offre à ses abonnés un panorama de l'actualité juridique et économique.

A partir du mois de novembre, la Lettre de la DAJ sera diffusée sous un format unique, toujours synthétique et encore plus interactif.

Il sera possible de prendre connaissance de l'essentiel de l'actualité à travers des résumés dans chacune de nos rubriques. Puis d'accéder à tous les articles de fond et aux numéros archivés directement sur le site de la direction des affaires juridiques (DAJ) de Bercy (<https://www.economie.gouv.fr/daj/lettre-direction-des-affaires-juridiques>).

Sur ce site, les rubriques Institutions, Juridictions, Commande publique, Finances publiques, Marchés, Entreprises, Questions sociales, Numérique et Emploi resteront accessibles sur tous les supports (ordinateur, tablette et mobile) et il sera encore possible d'imprimer le numéro complet en pdf.

La rédaction de la Lettre de la DAJ remercie ses 18 000 abonnés de leur fidélité.